

*Thomson*  
**Au voleur!**

L'OUENZA  
vaut  
**5 milliards**

Va-t-on encore  
nous les prendre?

---

**L'ŒUVRE**

---

TOUS LES JEUDIS

Le N° 25 centimes  
par an 10 francs

10<sup>e</sup> ANNÉE: 6 Novembre 1913  
N° 45

220, Faub. St-Honoré (8<sup>e</sup>)  
Téléphone: 589-55

DIRECTEUR :

**GUSTAVE TÉRY**

EXIGEZ  
LE VÉRITABLE  
**CHOCOLAT  
MENIER**  
SANS AUCUN PRÉNOM  
—  
**Usine de Noisiel**  
Production Journalière  
**60.000 Kilos**

## MAGNÉTOS

« Presque toutes les magnétos d'automobiles sont allemandes et en cas de guerre... »

Donneriez-vous votre argent à un ennemi ?

Lui offririez-vous une arme ?

**Refusez les magnétos allemandes**

**Exigez une bonne fabrication française**  
par exemple

**les Magnétos LA VALETTE**

## ALLUSIONS

PAR  
**GUSTAVE TÉRY**

Le « *Matin* » dit tout  
sauf le succès des  
« *Anges Gardiens* ».

La semaine dernière, M. le conseiller d'Etat Blum n'a pas rendu compte des *Anges gardiens* dans le *Matin*, et, chose curieuse, personne ne l'a remarqué.

Si nous nous permettons d'attirer l'attention de nos confrères et du public sur cette lacune, c'est qu'elle soulève une question commerciale d'un intérêt aussi vif que pécuniaire.

M. le conseiller Blum a bien écrit son article comme à l'ordinaire. S'il n'est pas paru, c'est que M. Sapène a cru devoir s'y opposer.

— M. Sapène ?

— Oui. Ce n'est pas l'original qui a légué sa fortune au roi d'Espagne; M. Sapène est cet administrateur diligent et honoré, qui, secondant M. Madeline, « président du *Matin* », — car le *Matin* a un président tout comme la République — dirige plus spécialement les services de publicité du grand journal.

Donc M. Sapène — qui est comme qui

dirait vice-président du *Matin* — avait demandé selon sa coutume à M. Deval, président de la Comédie-Marigny, quatre loges et deux rangées de fauteuils d'orchestre pour la répétition générale, la première et la seconde représentation des *Anges Gardiens*. M. Sapène n'avait rien demandé pour la troisième, mais M. Deval, loin de lui savoir gré de cette discréption, s'avisa de trouver excessives les prétentions de M. Sapène. Il ne concevait pas que M. Blum eût besoin d'un si grand nombre de fauteuils pour s'asseoir.

— Ah! c'est ainsi? s'écria le vice-président du *Matin*. Eh bien! nous ne rendrons pas compte de la pièce.

Voilà comment les lecteurs du *Matin* furent privés ce jour-là de l'article du maître des requêtes, et il faut bien reconnaître que la privation ne leur fût pas très pénible, puisqu'à l'heure présente aucun d'eux ne s'en est encore aperçu.

Comment peut s'expliquer la décision de M. Sapène? Nous n'avons pas eu le plaisir d'interroger sur ce point l'honorable vice-président, mais nous devinons aisément quelle serait sa réponse.

— Quand nous rendons compte d'une pièce, dirait-il, nous faisons de la publicité au théâtre qui la représente. A tant la ligne, ça vaut tant. Par faveur spéciale, nous autorisons les directeurs des compagnies de comédiens, comme les directeurs des compagnies de chemins de fer, à nous payer en nature, c'est-à-dire en

billets, la réclame qui leur est faite dans nos colonnes; mais nous entendons rester seuls juges de notre tarif, et, si M. Deval le trouve trop cher, il est parfaitement libre de s'adresser ailleurs, tout comme nous restons libres de réservernos colonnes à des clients plus sérieux.

Est-il besoin de dire que, si jamais la moindre discussion s'élevait à ce propos, nous donnerions entièrement raison à M. Sapène? Il pose en effet la question sur son véritable terrain, qui n'est rien de moins qu'un terrain économique.

Surtout, qu'on n'objecte pas qu'un critique consciencieux doit résérer la liberté de ses jugements, et que, si son article fait l'objet d'un contrat de publicité préalable, il ne saurait plus parler des divers spectacles qu'en termes au moins dithyrambiques.

M. Sapène répondrait avec raison que jamais on ne parle autrement d'une pièce quelconque, et que, par définition, tous les comptes-rendus sont des panégyriques. Si, d'aventure, un critique osait déclarer sans ambages qu'une pièce est franchement détestable, ce serait un phénomène si imprévu, si énorme, si bouleversant, que tout Paris incontinent se précipiterait au théâtre pour voir si c'est vrai, et qu'en fin de compte la sévérité du critique tournerait à la plus fructueuse réclame. Ce qui confirmerait, par une exception retentissante, la règle d'or de M. Sapène.

Maintenant, qu'il convienne à la dignité d'un maître des requêtes, même israélite, de laisser ainsi négocier son « papier », c'est une

autre question, et l'on prête à M. Deval l'intention de la soumettre au Conseil d'Etat.

### Lendemainistes.

C'est dans le *Figaro* que nous trouvons ce néologisme. Il désigne, paraît-il, ceux de nos confrères qui rendent compte des ouvrages dramatiques le « lendemain » de la générale.

(Ceux qui consacrent un article à la pièce la veille de la première s'appelleront sans doute, dans ce nouvel idiome, des « veilleurs de nuit ».)

Et c'est justement M. Léon Blum qui se charge de nous expliquer avec quelque détail, sinon avec précision, en quoi consiste un « lendemainiste ».

L'état d'auteur est naturel, écrit-il ; la qualité de spectateur est admissible. Mais le critique, le critique professionnel, le critique quotidien, où trouvons-nous sa raison d'être et son droit ?

Question très délicate, très difficile...

Cette difficulté est telle, ajoute M. Blum, que, pour ma part, avec la meilleure volonté dont je puisse disposer, je ne suis pas encore parvenu à me composer une idée suffisamment claire de notre rôle...

Par bonheur, M. Sapène va l'y aider.

### Les néo-républicains.

Un volume de Gaston Cagniard intitulé : *Politique nationale*.

Une note, jointe au livre, en résume l'es-

prit pour les gens pressés : « C'est d'un point de vue nettement républicain que Gaston Cagniard s'est placé, » dit-elle.

Voilà donc encore un républicain qui, nous proposant une politique nouvelle, la qualifie de « nationale ». N'est-ce pas reconnaître implicitement que jusqu'à ce jour la politique dite « républicaine » ne fut point « nationale » ?

Ouvrez le volume, et vous y verrez que M. Cagniard le confesse, en termes très explicites. « Les Français qui observent et réfléchissent, écrit-il à la première page, se rencontrent sur la nécessité d'un changement profond de nos institutions politiques... La République piétine sur place et les espoirs qu'elle éveilla ne sont plus qu'amères déceptions. Sous les mots sonores, sous les déclamations, un vide immense apparaît... »

Et après Maurras, avec Maurras, Cagniard énumère « les tares du régime ». A la même heure, un autre républicain, Léon Vannoz, écrit dans *l'Action* :

Il faut reconnaître que M. Charles Maurras a, aussi nettement que quiconque, mis en lumière certains faits qui correspondent à une vue directe sur la réalité des choses. En matière de politique extérieure, notamment, ses critiques sont à retenir. En matière de politique intérieure, elles le sont souvent aussi. Il est certain que si la dispersion anarchique de nos efforts continue, si les partis perdent la notion la plus élémentaire de l'intérêt de la patrie, au point de faire des plus graves problèmes de la Défense Nationale l'enjeu des prochaines batailles électorales, dans lesquelles on ne voit le plus souvent s'affirmer que des ap-

pétits, la France et avec elle la Démocratie courront à la ruine.

Il est curieux de voir qu'à l'heure présente tous les républicains qui réfléchissent sont les disciples de Charles Maurras.

Est-ce à dire qu'ils soient disposés à le suivre?

Ecoutez encore M. Vannoz :

Lorsqu'on dispute de Monarchie et de République, il faut se garder d'apporter dans ces questions un esprit dogmatique. Il y a de bonnes et de mauvaises monarchies, et de bonnes et de mauvaises Républiques. La Monarchie n'est pas bonne en soi et la République mauvaise en soi, et inversement. La forme extérieure du Gouvernement n'a pas toute l'importance qu'on lui accorde. Elle n'est le plus souvent qu'une question de mots, d'étiquettes. Ce qui a beaucoup plus d'importance, c'est qu'un Gouvernement soit constitué de telle manière qu'il puisse rendre la plus grande somme de services possible à un pays donné dans une époque donnée. La République actuelle répond-elle exactement et complètement à ces conditions? Voilà le problème.

Ce problème, que l'*Œuvre* a tant de fois posé et qu'elle s'obstine à ne pas croire insoluble, M. Cagniard l'étudie à son tour avec sincérité, courage et talent.

Tant de bonnes volontés isolées, mais convergentes, ne réussiront-elles pas à s'unir pour travailler ensemble au relèvement de la France?

Et les prochaines élections ne nous donneront-elles rien qu'une nouvelle représentation de la même farce indigne?

### Le « piston ».

Rentrée de la Cour. Audience solennelle. M. le procureur général Fabre y prononce en ces termes l'éloge de feu le président Sauvajol :

Quel beau caractère il avait, très fier et très indépendant! Pour n'avoir pas voulu ou n'avoir pas su solliciter, il resta conseiller pendant plus de onze ans. Il ignorait l'art de se faire valoir et de chanter sa louange. Il dédaignait l'intrigue, les recommandations et les faveurs, et, lui qui aurait pu mettre en œuvre de puissantes amitiés pour obtenir un avancement au choix, il n'eut même pas le souci de s'assurer les avantages modestes de l'ancienneté.

C'est le procureur général qui proclame officiellement, solennellement, que, pour « avancer » dans la magistrature, il est indispensable de « solliciter », de recourir aux « recommandations », de « mettre en œuvre de puissantes amitiés »! Et cela, non point seulement « pour obtenir un avancement au choix », mais pour s'assurer les « modestes avantages de l'ancienneté »...

M. Fabre a trop de prudence et d'esprit pour tenir de tels propos à l'étourdie. N'élèvent-ils pas le « piston » à la hauteur de la première institution nationale?

GUSTAVE TÉRY

---

Pour tout changement d'adresse,  
prière d'envoyer 0 fr. 60 en timbres-poste.

---

# L'affaire de l'Ouenza

telle qu'il faut la voir.



Il y a l'anglais tel qu'on le parle. Il y a l'affaire de l'Ouenza, telle que les députés la racontent. Il y a l'affaire de l'Ouenza telle qu'il faut la voir.

Des fripons sont dans l'affaire ; pour les découvrir, il suffit de connaître l'importance de leur pot-de-vin et la cachette qui l'abrite.

Essayons donc la démonstration :

Une convention a été passée, le 16 octobre, entre le gouvernement général de l'Algérie et une Société concessionnaire.

Cette convention règle la répartition des futurs bénéfices annuels de l'immense miné de l'Ouenza (200 millions de tonnes de minerai qui rendraient la France maîtresse du marché du fer), de la façon suivante :

50 % au budget algérien.

Ce qui est juste !

Puis, sur l'autre moitié des bénéfices :

35 % à la Société concessionnaire et exploitante.

10 % à des métallurgistes.

10 % à des banques algériennes.

45 % à un groupe Carbonnel.

*Quid ? comme dirait Thomas Diafoirus.*

Le groupe Carbonnel s'intitule « groupe d'études ».

Il prétend avoir étudié, trouvé, ou, si vous aimez mieux, et pour parler le style ingénieur, inventé l'Ouenza.

Il a fondé, jadis, une société d'Etudes au capital de 300.000 francs, dont le quart seulement fut versé, c'est-à-dire 75.000 francs.

Ces 75.000 francs ont servi à construire quelques gourbis à l'ombre desquels on a fait des traits rouges sur des cartes d'état-major.

C'est en raison de ces travaux importants que le groupe réclame 45 % sur la moitié des bénéfices de l'Ouenza.

C'est en raison des 75.000 francs dépensés par lui qu'il demande, en plus des 45 % sur la moitié des bénéfices, un million qu'on lui verserait d'ici le 15 décembre, si l'Œuvre ne dénonçait ce pot-de-vin plantureux.



Mais qui est donc Carbonnel ?

Carbonnel n'est pas tout simplement Carbonnel, comme vous pensez bien !

Carbonnel, c'est Lévy, de Châtillon-Combray (canon Déport aux Italiens), c'est Krupp (qui espérait avoir 70 % des bénéfices totaux et le minerai au prix de revient) ; c'est le pangermaniste Thyssen, c'est aussi Thomson, et ce serait même Etienne qui a fait une question de cabinet de l'affaire des 45 % et du million !

Les politiciens sont là-dedans jusqu'au cou, comme ils étaient dans le Panama.

Le nouvel accord dont on se réjouit tant n'aurait pas été signé, si Lutaud, gouverneur à tout faire, n'avait consenti à concéder la valeur d'un million, plus 45 % de la moitié des bénéfices de

l'Ouenza à ce groupe Carbonnel qui ne représente rien, qui n'a aucun droit et qui n'est même pas constitué légalement en Société !

Car cela est si vrai que Carbonnel n'a pas pu signer l'accord, et qu'on lui a donné jusqu'au quinze décembre prochain pour trouver dans le maquis du code des Sociétés, la formule lui permettant de combiner un semblant de société légale !

S'il réussit d'ici là à donner une existence légale à son groupe judéo-allemand et radicalo-panamiste, alors, il gobe le million, il a les 45 % sur la moitié des bénéfices, il arrache à l'Algérie une rente qui devait s'ajouter à celle des 50 % sur les bénéfices totaux; il constitue une caisse électorale du radicalisme, il subventionne *l'Homme libre* par le canal de Lévy-Thomson, il flanque par terre Poincaré, il refait la majorité clémenciste !

Commencez-vous à comprendre le scandale de l'Ouenza, dont Lévy de Châtillon-Commentry et Thomson (à qui Caillaux a promis le ministère du Commerce ou des Travaux publics) sont les deux pivots ?

Dans son journal, la *Dépêche de l'Est*, qui paraît à Constantine, Thomson se réjouit de l'accord du 16 octobre !

Parbleu ! Il serait difficile !



200 millions de tonnes de minerais officiellement reconnues au taux de 25 francs la tonne font dans les 5 milliards.

L'Ouenza est un bloc de 5 milliards, tout honnêtement !

Carbonnel, homme de paille de Thomson et de Lévy prélèverait ainsi 45 0/0 sur la moitié de cette somme, soit bien près d'un milliard.

Je ne crois pas que pareil pot-de-vin ait encore arrondi ses flancs monstrueux dans les couloirs du Palais-Bourbon.

Aussi le consortium radicalo-panamiste a-t-il pris toutes ses mesures pour que la formidable proie ne lui échappe pas !

Si le groupe Carbonnel-Krupp-Thomson-Lévy qui est déchu de tous ses droits depuis le 8 avril dernier n'a pu réussir, avant le 15 décembre prochain, à se constituer légalement pour palper la colossale sportule qui lui est si bénévolement attribuée, il est dit, dans l'accord, que M. le Gouverneur général répartira les 45 0/0 à qui bon lui semblera !

En d'autres termes, Carbonnel touchera ses 45 0/0 de par la volonté de Lutaud, s'il ne peut les toucher en vertu d'un accord d'ailleurs criminel.

Quant aux 10 0/0 attribués à des banques, quant aux 10 0/0 attribués à des métallurgistes, c'est encore Lutaud qui décide de leur sort; il a déjà nommé les banques qui toucheront, et les métallurgistes qui empocheront !

De qui se moque-t-on, décidément ?

Car Lutaud, c'est encore Thomson !

C'est encore Lévy ! c'est encore Carbonnel !

L'Ouenza est une diligence chargée de richesses qui passe. Lutaud est parmi les bandits masqués qui l'attaquent !

Pendant ce temps, le ministre des finances se creuse la tête pour nous faire avaler un emprunt de deux milliards qui ne sera jamais couvert, et qui sera converti en impôt.

Les 45 0/0 de Carbonnel, les 20 0/0 des métallurgistes et des banquiers de Lutaud dépasseront le milliard.

Cette part de bénéfices pourrait hardiment gager un emprunt de plusieurs milliards, si on

l'arrachait à cette bande de forbans qui n'a aucun droit sur l'Ouenza. Elle dégrèverait le contribuable, enrichirait l'Algérie, permettrait à la France d'avoir des canons et des fusils à bon compte.

Ouenza rime avec Panama! s'écriait Baudin.  
Comme il a raison!

JEAN DRAULT.

### Double personnalité.

Avec le général Pambet triomphe, à la tête de nos corps d'armée, l'esprit bureaucratique.

Nul, plus que cet officier n'aime la paperasserie et ne respecte la forme.

Il était, voici peu d'années, gouverneur de Marseille, commandant la place et la subdivision de région. Ces fonctions pouvant n'être pas réunies sous le même bicorné, les règlements du service intérieur prévoient que, dans certains cas, le commandant de place doit s'entendre avec le commandant de la subdivision. Lors donc qu'une mesure s'imposait, ressortissant aux deux fonctions, le général Pambet, appliquant à la lettre les formalités prescrites, jugeait une conférence indispensable.

Et ses secrétaires avaient la surprise de recopier des missives ainsi conçues :

PLACE DE MARSEILLE

BUREAU DU GÉNÉRAL

**M. le général Pambet, gouverneur,  
commandant la place de Marseille, à  
M. le général Pambet, commandant  
la subdivision de région de Marseille.**

Mon général,

*Vous êtes prié de vous trouver à mon cabinet, le...  
du courant, à trois heures de l'après-midi.*

Recevez, etc.

*Signé : PAMBET.*

Sans avoir assisté aux réunions ainsi provoquées, nous pouvons affirmer que la discussion y fut toujours des plus courtoises.

### On ne doit pas le dire.



Emu (d'après sa propre expression) par la question posée dans notre numéro du 23 octobre au sujet du sieur I. F..., M. Peyroux, député, a mis la main à la plume pour confier à M. Barthou son inquiétude et son indignation :

« Est-il possible que le sieur I. F..., deux mois après une condamnation pour abus de confiance, ait été nommé officier de l'Instruction Publique? »

M. Barthou, prenant son air le plus ingénue, a répondu à M. Peyroux ce qui suit :

« Nous ne connaissons pas I. F... Vous indiquez simplement les initiales du titulaire; mais plusieurs personnes peuvent avoir les mêmes initiales. Il est nécessaire que le Département connaisse le nom en entier. »

Sans se décourager, M. Peyroux a transmis cette réponse à Gustave Téry.

Téry s'est fait un véritable plaisir de communiquer confidentiellement à M. Peyroux le nom de l'officier supérieur de l'Instruction Publique... Il l'a même communiqué à M. Barthou qui, du reste, n'avait plus rien à apprendre sur le nom et sur le personnage.

M. Peyroux a eu une petite surprise en constatant que les initiales du monsieur ne concordaient pas avec celles que j'avais publiées le 23 octobre.

Tiens, parbleu! Je ne suis pas un diffamateur. Supposez que j'aie publié les véritables initiales du condamné. Il était le seul à les porter dans la promotion en question. Il pouvait donc me poursuivre devant les tribunaux, prouver que je l'avais

désigné clairement sans confusion possible, et me faire condamner sans rémission.

J'ai donc usé d'un stratagème : je lui ai attribué les initiales I. F... qui ne sont pas les siennes, mais qui sont portées par plusieurs personnes de la même promotion. Ces personnes ne me poursuivront pas, car il y a ambiguïté dans la désignation : en outre, ce sont des personnes honorables, et je n'ai pas peur que des personnes honorables me poursuivent comme diffamateur.

Vous voyez bien les effets de la loi sur la presse : nous avons le droit de parler, à condition de nous taire ; nous avons le droit de dire la vérité, à condition de commencer par mentir.

Je ne connais pas M. Peyroux, mais je sens pour lui la plus vive sympathie.

Il y a donc au Palais-Bourbon une âme assez pure, un cœur assez candide pour éprouver une émotion vertueuse, pour manifester un sentiment de réprobation au seul aspect d'une rosette violette située sur une poitrine indigne.

M. Peyroux doit bien souffrir lorsqu'il va dans le monde et même lorsqu'il sort dans la rue... A chaque pas, pour mon compte, je rencontre des rosettes violettes qui, honteuses d'orner la boutonnière de fripouilles avérées, sont devenues toutes rouges.

C'est certainement le sort qui attend la rosette de M. I. F., lorsque la question précise posée à M. Barthou par M. Peyroux aura mis en lumière les services de cet éminent avocat-conseil.

Car M. I. F., agent d'affaires véreux, est avocat-conseil d'une administration presque officielle, touchant de près au Ministère des Beaux-Arts.

Avocat, M. I. F. ne l'est pas ; du moins n'est-il pas inscrit au barreau (ceci pour l'honneur du barreau) ; lorsqu'il se rend au Palais de Justice, ce

n'est pas pour défendre la veuve et l'orphelin ; ne croyez pas non plus que ce soit pour son plaisir.

Quant aux conseils qu'il peut donner, le jugement de la <sup>•</sup>IX<sup>e</sup> Chambre correctionnelle nous éclaire sur leur moralité.

Cependant, M. I. F. a le droit de se parer du titre d'avocat-conseil. Il partage ce droit avec tous les autres repris de justice. Et, en réalité, il a une certaine culture juridique ; il sait combien un abus de confiance peut rapporter à son auteur, tant en espèces sonnantes qu'en jours de prison.

M. Peyroux peut porter à la tribune de la Chambre le nom et les états de service de M. I. F. En attendant, qu'il me permette de lui dédier le récit d'une petite histoire personnelle et parallèle.

Il y a une dizaine d'années, un officier de cavalerie (eh oui, malheureusement) demandait un congé au ministre de la Guerre avec l'intention d'exercer le métier de maquignon. Il avait beaucoup de dispositions pour cette profession, tellelement de dispositions qu'il avait à peu près été mis en quarantaine par ses camarades à la suite de négociations douteuses.

Le congé fut accordé. L'officier fut d'acquérir une pouliche de pur-sang en Angleterre et de la faire courir sous un faux nom sur un hippodrome français. La pouliche gagna ; de gros paris furent encaissés par son entourage immédiat. Mais la fraude fut découverte.

On arrêta quelques comparses ; mais on fit disparaître l'officier, pour éviter le scandale qui eût rejailli sur l'uniforme.

Le procès de la pouliche dura 7 ans. Les complices de l'officier furent condamnés assez sévèrement, lorsque tous les degrés de la juridiction furent épousés.

Mais quand l'affaire vint devant la Cour d'appel, le procureur s'étonna que le principal coupable eût été mis hors de cause : on expliqua qu'il avait disparu et que personne n'avait pu remettre la main sur lui.

Or, au mois d'octobre dernier, je fus amené à conter dans un grand journal parisien l'histoire de cette jument mise sous séquestre pendant 7 ans; je citai le nom du propriétaire qui n'avait pas donné signe de vie depuis la victoire trop sensationnelle de sa pouliche.

Huit jours après la publication de mon article, un Monsieur vint me trouver aux bureaux du journal ; il était orné d'un monocle, rougeaud et furieux.

— Monsieur, me dit-il, vous m'avez insulté. Je suis le lieutenant X... ; vous recevrez demain mes témoins.

J'appris avec la plus grande surprise que le lieutenant X... était toujours en activité de service. On l'avait envoyé dans une garnison lointaine, avec prière de ne plus faire parler de lui.

J'attendis les témoins annoncés... Il m'arriva seulement une assignation en 50.000 francs de dommages-intérêts.

Le lieutenant X... faisait ce qu'il pouvait; mais il n'avait pas trouvé, sur la place de Paris, deux officiers disposés à lui servir de témoins.

La 9<sup>e</sup> chambre, présidée par ce même magistrat à qui M. I. F. eut affaire, me condamna à 25 fr. d'amende et 50 francs de dommages-intérêts... Ça m'apprendra à retrouver des officiers de cavalerie qui sont perdus depuis sept ans.

Mais mon avocat, lui, eut toute latitude pour développer la biographie de l'artiste; le lieutenant X... en entendit pour ses 50 francs.

Pourquoi la presse n'a-t-elle pas les mêmes droits que le barreau ? Elle aussi remplit une mission de défense, de défense sociale.

On peut nommer capitaine le lieutenant X, et même lui donner la croix ; peu m'importe.

Mais je crois tout de même que si le lieutenant X., dans sa garnison lointaine, projetait d'épouser une jeune fille appartenant à une famille honorable, pour qui le pavillon couvre la marchandise, pour qui l'uniforme est une incontestable garantie d'honorabilité... je crois que je braverais tout de même la correctionnelle et que j'imprimerais tout vif le nom du Monsieur.

Tel que je connais Gustave Téry, ce n'est pas lui qui m'arrêterait sur cette route-là.

G. DE LA FOUCARDIÈRE.

---

#### Nos chevaux.

*L'Echo de Paris* a cru pouvoir mettre en doute l'exactitude des renseignements publiés par l'*Œuvre* sur les achats de chevaux faits en Bretagne pour le compte de l'armée allemande.

Sur la foi d'un correspondant qui pourrait bien habiter les parages de la rue Saint-Dominique, notre confrère assure que nous avons exagéré, en parlant de deux cent mille chevaux livrés à l'Allemagne par l'impérêt du département de la guerre. Il eut mieux valu qu'il se renseignât par lui-même.

Ce que l'*Œuvre* a condensé en quelques pages, les journaux bretons le disent depuis un an, donnant au jour le jour les renseignements que l'on nous a priés de publier à notre tour, espérant que notre voix serait mieux entendue. Les chiffres que nous avons publiés sont empruntés aux documents officiels, et les lettres de voiture de la Compagnie de l'Etat en peuvent fournir d'autres encore.

Voilà ce qu'une enquête menée par un journaliste impartial eût appris à l'*Echo de Paris*. Il a préféré les remplacer par une note officieuse. Nous ne devons pas moins l'en remercier, ne fût-ce que pour un dernier détail.

— Qu'est-ce que l'Allemagne ferait de 200.000 chevaux ? demande notre confrère. Elle ne donne pas trois ou quatre chevaux à chacun de ses cavaliers.

Ce qui tend à nous laisser croire que, sur douze cent mille hommes composant l'armée active allemande, il n'y a que cinquante mille cavaliers. Personne, jusqu'ici, n'avait escompté une telle faiblesse numérique.



## NOTRE ENQUÊTE (Suite.)

# Un journaliste à l'Académie?

*Notre enquête est close. A notre grand regret, nous ne pourrons publier les réponses qui ne nous sont pas parvenues avant le présent numéro.*

*La semaine prochaine, nous essaierons de conclure.*

*Rome, 29 octobre.*

Je m'excuse d'abord de n'avoir pas répondu plus tôt aux questions intéressantes que vous posez : une longue indisposition a été la cause de ce retard. Je suis bien d'accord avec vous que le journaliste est privé de certaines consécrations que les autres écrivains peuvent obtenir, mais il me semble que le fait d'accepter qu'il en soit ainsi est justement ce qui confère de la noblesse à sa profession. Par cela même qu'il s'engage dans un parti, le journaliste sait qu'on rendra moins aisément justice à son talent. Dépensant son talent au jour le jour, il sait qu'il se met en état d'infériorité en regard des auteurs qui condensent le leur dans une œuvre durable. A mi-chemin entre l'homme d'art et l'homme d'action, le journaliste accepte qu'on oublie ses articles, s'il peut penser qu'ils ont agi, mais d'autre part, ces sacrifices ne sont pas sans quelque compensation : s'il n'obtient pas certaines couronnes, il ne connaît pas non plus les longs efforts ignorés où les écrivains s'épuisent parfois : il voit sans cesse son œuvre se perdre, mais aussi son nom

se répandre : avec tous les inconvénients et les avantages que cela comporte, il est l'homme du jour. Si cependant l'on veut honorer, dans la personne de quelques journalistes, leur propre excellente et la profession qu'ils représentent, les noms ne manqueront pas. Celui de M. ADRIEN HÉBRARD est, tout naturellement, le premier qui vienne à l'esprit. Si l'on veut reconnaître, avec la pleine possession du talent, la justesse et la mesure constantes, la bienfaisance des avis et des conseils, c'est M. GASTON CALMETTE qu'on désignera. Et il est certain aussi que si l'on appelle M. CHARLES MAURRAS journaliste, tout le monde ne peut que s'accorder sur la haute valeur de son œuvre et de sa pensée.

ABEL BONNARD.

*Anvers, octobre 1913.*

Un journaliste à l'Académie ? Rien de plus légitime, ni de plus opportun ; il n'est pas un homme de sens qui n'acquiesce à cette idée. En effet, le journalisme n'est-il pas le véhicule à peu près unique de la pensée, au xx<sup>e</sup> siècle ? N'est-il pas le témoin, au jour le jour, de l'histoire moderne, la seule forme de littérature que puisse endurer l'inattention de nos contemporains ?

Je vote donc, en prenant leur date de naissance comme échelle de cette hiérarchie, pour :  
1<sup>o</sup> ALFRED NAQUET, législateur et polémiste, Alfred Naquet, le savant, le sage, le patriarche auguste de la libre pensée :

2<sup>o</sup> Encore que gâté par le sectarisme politique et religieux, EDOUARD DRUMONT, seul homme, peut-être, qui, dans le fait divers, l'information hâtive de la dernière heure, discerne, à tout coup, l'événement essentiel et topique, l'anneau présent, quelquefois imperceptible, qui rattache l'avenir au passé, la circonstance minime qui devient l'histoire de demain.

3<sup>o</sup> Enfin cet humoriste charmant, écrivain artiste et diapré, d'une souplesse inégalable, abondant et parfait, dont la production journalière, dont le surprenant labeur ne trahissent

jamais, fut-ce un instant, la fatigue ou le laisser-aller : GASTON DE PAWLOWSKI.

LAURENT TAILHADE.

Péking, 12 octobre 1913.

Votre lettre me parvient ici. Voici ma réponse : Un grand directeur et un maître dans l'art si français de la conversation : ADRIEN HÉBRARD.

Un grand journaliste politique : GEORGES CLEMENCEAU.

Un grand reporter : JULES HURET.

Trois ou quatre journalistes encore mériteraient d'être cités, mais ils sont jeunes et ils peuvent attendre.

JEAN RODES

Un journaliste à l'Académie ? Nommez, si vous voulez, GOHIER, pour sa clarté et sa fureur françaises, ou DRUMONT, las d'écrire, ou SEMBAT, qui batifole, ou MAURRAS, dont le talent lourd et sûr marche à pas de lansquenet. Mais prenez garde que vous couronnerez ainsi un journalisme qui agonise.

Dans la presse qui se prépare, il n'y aura plus de place, demain, pour les écrivains que je viens de citer. Déjà nous avons vu Gohier banni des journaux pendant plusieurs années, et lorsque enfin une porte s'ouvrit, ce fut à la façon de celle du tombeau.

Si vous voulez faire entrer à l'Académie le journalisme moderne, épris exclusivement du fait, dédaigneux du commentaire, et indifférent au talent, vous choisirez donc un reporter. Mais le reporter — je le sais : j'en suis un — ne mérite d'autre prix que celui de gymnastique. Et le moindre lit — fût-ce à l'hôpital — fera bien mieux son affaire que ce fauteuil, une heure, chaque jeudi.

LOUIS LATZARUS.

Un journaliste à l'Académie ? Voici trois noms :

CHARLES MAURRAS, CHARLES PÉGUY qui a écrit

d'admirables chroniques sur le temps présent et des pamphlets incomparables. ANDRÉ CHAU-MEIX qui maintient, dans le journalisme, les plus fines qualités françaises.

HENRI MASSIS.

Il y a tant d'académiciens dans les journaux, qu'il serait juste de compter enfin un journaliste à l'Académie !

J'entre dans l'isoloir, et je vote : GEORGES CLEMENCEAU ; URBAIN GOHIER ; CHARLES MAURRAS. (Par ordre alphabétique, s'il vous plaît.)

Et j'exprime le regret que votre bulletin ne soit que « triple ».

J'aurais ajouté si volontiers : EDOUARD DRUMONT et HENRY MARET.

EDMOND DU MESNIL.

Pour la puissance éducative de leurs ouvrages, pour l'indépendance de leur caractère et la dignité de leur carrière, MM. URBAIN GOHIER, JULES HURET et l'aîné des frères BONNEFF me paraissent les trois journalistes les plus dignes de représenter notre profession à l'Académie française.

Ces hommes de labeur probe et hardi sont d'admirables apôtres de vérité, de justice et de pitié.

PAUL LAFAGE,  
chroniqueur au *Rappel*.

Je voterai bien pour CAPUS — qui n'a pas besoin de ma voix. Mais n'est-il pas romancier aussi et auteur dramatique !

Je voterai bien pour MAURRAS, mais puis-je oublier *Anthinea* !

Et si je m'avise d'aller à l'extrême gauche et de voter pour SEMBAT, je choisis peut-être l'auteur de *Faites un Roi sinon faite la paix* !

N'y aurait-il plus de journalistes qui ne soient que des journalistes ?

FRANÇOIS PONCETTON.

Non, pas de journalistes à l'Académie. Il y a bien assez d'académiciens dans le journalisme. Nous aurions l'air de nous venger. Et l'on ne s'y reconnaîtrait plus.

D'ailleurs, le vrai journaliste a besoin d'une grande indépendance vis-à-vis du lexique et même vis-à-vis de la syntaxe. Nous n'avons pas à conserver la langue d'hier, mais à préparer celle de demain. Pas d'uniforme au journaliste, fût-ce l'habit vert.

Nous avons besoin encore d'être très jeunes ou de le rester aux yeux du public, et aussi à nos propres yeux. L'Académie nous confèrerait du coup un âge canonique que nous ne devons jamais avouer. En votant pour ADRIEN HÉBRARD, pour JUDET ou pour ARMAND EPHRAIM, les seuls qui ne vieillissent pas en blanchissant, je ne sais si je leur ferai un grand plaisir. Je crois plutôt que ces frères aînés seraient désolés de devenir officiellement des grands-pères.

Après l'un de ces noms-là, si vous m'obligeiez, l'urne sous la gorge, à en mettre deux autres, vous me permettriez bien, n'est-ce pas, de les choisir dans ma « partie ». Je songerais d'abord à M. PIERRE DE COUBERTIN qui, rédacteur discrètement anonyme de la *Revue Olympique*, fut l'un des créateurs de la grande chronique sportive. J'allais ajouter PAUL ROUSSEAU du *Temps* ou REICHEL du *Figaro*, mais j'oubliais qu'ils sont pris par l'Académie des sports.

GEORGES ROZET.

Pour qui je vote ?

Parbleu d'abord, pour le Saint-Simon de notre époque : pour F.-I. MOUTHON.

Ensuite pour STÉPHANE LAUSANNE, enfin pour MAURICE DE WALEFFE.

L.-J. BERNARD.

Voyez-vous Rochefort ou Veuillot affublés du frac vert à feuilles de laurier ?

Moi pas.

L'Académie est une espèce de maison de retraite pour littérateurs arrivés ; est-ce qu'un

journaliste — comme je l'entends, c'est-à-dire un combattant de l'Idée, un polémiste — doit prendre sa retraite tant qu'il peut encore tenir la plume ?

Que si, malgré cette opinion, vous voulez savoir pour qui je voterai, voici mes candidats : DRUMONT, HÉBRARD, LÉON DAUDET, HENRY MARET, PIERRE L'HERMITE, URBAIN GOHIER.

Impossible de se borner à trois.

J'aurais même ajouté un autre nom si ce n'était pas celui du maître de la pensée moderne que j'aime et admire le plus, mais que je considère plutôt comme un philosophe, un littérateur, un dialecticien, un logicien et un théoricien de génie, que comme un véritable journaliste.

J'ai nommé MAURRAS.

EDOUARD DRUNET.  
Directeur de la *Dépêche de Lisieux*.

Il me semble que le journalisme c'est de la littérature vivante et que l'Académie embaume notre langue. Enfin s'il ne s'agit que de représenter notre profession dans cette assemblée je préfère parmi beaucoup de grands confrères qui en sont dignes : HÉBRARD, HENRY DE JOUVENEL, et... un troisième que je ne puis nommer parce que j'ai promis cette voix à trois amis.

JAGER SCHMIDT.

Puisque les « littéraires » en font déjà partie, je songe à ceux qui sont à la fois littéraires et politiques, je vote pour HENRY MARET, CLEMENTEAU et MARCEL SEMBAT.

ALEXANDRE ISRAEL.

Comme collaborateur au *Messager de Valence*, je tiens à répondre à votre enquête.

Voici mon bulletin : MAURRAS, DRUMONT et LÉON DAUDET.

JEAN-MARC BERNARD.

Je vote pour URBAIN GOHIER. Sa justice, sa

foi, sa haine, sa franchise et son courage font de lui le plus grand et le plus noble de nos journalistes.

CH. ROBERT-WEBER.



URBAIN GOHIER, CHARLES MAURRAS. Quant à ma troisième désignation, j'en userai en faveur du journaliste plus prestigieux encore qui doit exister quelque part, timide ou écrasé, éloigné de la vedette par tout ce que Balzac a fait dire à Lousteau et qui est plus vrai que jamais.

Alors je voterai pour : LE JOURNALISTE INCONNU.

CLAUDE FÉDÉRAL.



Pourquoi donc ne pas fonder une Académie de journalistes?

Elle ferait preuve du plus large éclectisme, et y seraient représentés tout aussi bien les vieux que les jeunes, et les journalistes politiques que les chroniqueurs, que les reporters, les conteurs, etc.

Croyez-vous pas que ce serait une assemblée intéressante que celle qui, à côté des CLEMENTEAU, MAURRAS, DRUMONT, BÉRENGER, etc., comprendrait des gens comme LAURENT TAILHADE, qui a inventé, ou presque, la chronique, comme JACQUES BRUNEL DE PEERARD, qui est en train de la rénover, et comme EDOUARD HELSEY, FERNAND HAUSER, et comme HENRI DUVERNOIS, PIERRE FRONDAIE, etc.

LUCIEN DELATTRE,  
Directeur du *Nouveau Quartier Latin*.



Je crois qu'avec profit l'Académie choisirait, par exemple, M. ADRIEN HÉBRARD ou M. HENRY MARET, ou bien encore M. EDOUARD DRUMONT...

MAXIME REVON.  
Critique littéraire.



Les principales qualités d'un grand journaliste sont, à mon sens, l'esprit, l'ironie, la verve, l'entrain, la bonne humeur.

C'est en considération de ces qualités que je vous enverrai mon bulletin de vote, ainsi libellé :

1<sup>o</sup> PAUL REBOUX; 2<sup>o</sup> JACQUES BRUNEL DE PEERARD; 3<sup>o</sup> ROBERT DE FLERS.

PAUL COPEAU-BLANQUI.



Ce qui m'étonne au plus haut point, c'est que l'*Oeuvre* ait demandé sans rire qu'un journaliste fasse partie de cette vénérable société : les 40 honzès de l'Académie Française ! Ne faut-il voir là, de votre part, qu'une immense galéjade ?

Car, entendons-nous. Qui dit journaliste, dit polémiste, pamphlétaire, n'est-il pas vrai ? C'est-à-dire un don Quichotte de la plume, — (et aussi parfois de l'épée) — qui, toute sa vie, bataille pour redresser des torts et réprimer des abus. JULES VALLÈS, LOUIS VEUILLOT, HENRI ROCHEFORT, pour ne citer que ces trois-là, furent des journalistes dans l'âme. Mais ils sont morts.. sans être académiciens.

Est-ce à dire que la race des journalistes est morte, elle aussi ? Non point ! URBAIN GOHIER, VICTOR MÉRIC, OCTAVE MIRBEAU, avec autant de fougue que de talent, besognent toujours en bons ouvriers des Lettres.

Mais plaise aux dieux qu'ils ne rentrent jamais sous la Coupole ! Qu'iraient-ils faire dans cette galère ?

RENÉ MORLEY,  
de la Barricade.

CHARLES MAURRAS.

J. RAYMOND GUASCO.



S'il s'agit de désigner trois journalistes de talent, psychologues avisés autant qu'érudits remarquables, dignes de faire partie d'une société d'élite où l'intrigue et la faveur sont et demeurent inconnues — n'est-ce pas que l'Académie française devrait être cette société d'élite ? — n'hésitons pas.

ÉDOUARD DRUMONT, HENRY MARET, GEORGES BERTHOULAT me semblent tout désignés.

ANDRÉ RIHOUET.

Un journaliste à l'Académie?

L'idée est très heureuse, et la grande difficulté, c'est non pas de proposer trois journalistes à l'Académie Française, mais au contraire de n'en proposer que trois.

Quoi qu'il en soit, une telle enquête permet aux confrères de faire leur examen collectif de conscience et ce résultat suffit à donner son utilité à l'extellente initiative de l'*Œuvre*.

Pour ma part, je n'ai pas le moindre soupçon d'hésitation à désigner le premier qui s'impose, et dont je m'étonne qu'il n'ait pas recueilli l'unanimité des suffrages. C'est GUSTAVE HERVÉ, à tous points de vue le plus français de tous les publicistes, et surtout celui qui depuis ses gloeux précurseurs Barbès et Blanqui a le plus et le mieux souffert pour la libre expression de ses idées.

En seconde ligne, je propose HENRY BÉRENGER, admirable journaliste, si précis, si lumineux, si élégant, et pour qui j'hésite d'autant moins à voter qu'il a de sérieuses chances d'entrer un jour, comme journaliste, à l'Académie.

Quant à la troisième place, je dois la demander pour JEAN JAURÈS, le plus éloquent, mais mon vote serait incomplet, si je ne réclamais en même temps trois grands accessits pour GEORGES CLEMENCEAU, CAMILLE PELLETAN et MARC SANGNIER.

ROBERT PIMENTA.

MAURRAS, GOHIER et DRUMONT.

D<sup>r</sup> CABANÈS.

1<sup>o</sup> MAURRAS ; 2<sup>o</sup> MAURRAS ; 3<sup>o</sup> MAURRAS.

ANDRÉ BLOT.

(A suivre.)

## Une réponse

Nous avons reçu la lettre suivante, répondant à la lettre que nous avons publiée dans notre numéro du 14 août :

Paris, le 24 octobre 1913.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Oui, je viens crier avec vous : « Bas les masques », pour répondre à l'articulet pareillement intitulé paru dans votre numéro du 14 août dernier.

Je ne doute pas un seul instant que votre bonne foi ait été trompée par quelque concurrent jaloux des succès commerciaux et sportifs de la Société *La Française Diamant*. Depuis le jour où notre société a pris l'extension que vous connaissez, les envieux ont pincé la corde sensible de la mando-line patriotique en disant : « La bicyclette *La Française* est une machine allemande ». Je vais en quelques lignes vous démontrer l'absurdité d'une pareille assertion et ce, mieux qu'avec des mots, avec des chiffres.

La bicyclette *La Française* est fabriquée en France, à Pantin, par des Français, avec des matières premières d'origine française pour la majeure partie ; les produits étrangers qui rentrent dans la fabrication de notre machine ne comptant que pour cinq pour cent à peine de la valeur totale, étant tributaires, comme tous nos confrères, de quelques fabricants étrangers pour les articles dans lesquels ils se sont spécialisés. D'ailleurs, nos adversaires ne se sont sans doute pas aperçus qu'aucune bicyclette roulant en France, munie d'une roue libre, d'un moyeu roue libre et frein ou de plusieurs vitesses, était dans le même cas que la nôtre, puisque généralement ces roues libres ou ces moyeux sont fabriqués en Amérique, en

Allemagne ou en Angleterre. Pour bien fixer les idées, je ne vous citerai qu'un fait : il ne viendra jamais à la pensée de gens sensés de dire qu'une automobile française est allemande parce que la magnéto montée sur cette voiture est une magnéto Bosch d'origine germanique.

Mais je vous ai promis des chiffres. En voici :

1<sup>o</sup> Pour répondre à l'invraisemblable incrimination qui tendrait à faire croire que la bicyclette *La Française* serait faite avec des pièces allemandes, vous lirez ci-dessous les sommes payées à nos fournisseurs français de matières premières :

Exercice 1906.	1.763.044 45
— 1907.	1.753.821 60
— 1908.	1.840.401 35
— 1909.	2.181.724 70
— 1910.	2.774.716 60
— 1911.	3.358.334 40
— 1912.	3.460.677 40

soit un total de *dix-sept millions, cent trente-deux mille, sept cent dix-sept francs cinquante*.

2<sup>o</sup> Pour confondre l'imposteur qui pourrait avancer que notre bicyclette n'est pas fabriquée en France, voici le relevé des sommes payées à notre personnel français qui travaille dans notre usine de Pantin :

Exercice 1907.	228.648 95
— 1908.	290.775 10
— 1909.	389.356 80
— 1910.	343.752 55
— 1911.	299.078 80
— 1912.	541.420 15

soit un total de *un million, neuf cent quatre-vingt-treize mille, trente-deux francs trente-cinq*.

Cet exposé est assez net, je présume, pour éclairer votre conscience ; nous vous proposons d'ailleurs de visiter notre usine de Pantin où vous pourrez vous rendre compte « de visu » que les bicyclettes qui en sortent sont parfaitement autorisées à porter le nom de « *Française* ».

Recevez, Monsieur le Rédacteur en Chef, nos salutations distinguées.

HAMMOND-MOUTER et Cie.

[*A la demande des intéressés, il nous paraît équitable de faire paraître à la même place, c'est-à-dire sur la couverture, une annonce rectificative.*]

---

## Comment les Allemands empêteront Paris.

---

La *Scheidemandel*, disait l'*Œuvre* du 17 octobre 1912, a *trusté* le commerce des colles et gélatines en France. Aussi est-ce d'elle que dépend l'enlèvement dans Paris des cadavres d'animaux, des déchets de boucherie. Elle a groupé sous son hégémonie les « fondoirs » Verdier-Dufour, Tancrède et Cie, Collette, Georget, Germain. Elle veut les unir tous en une seule usine où l'on traitera, chaque jour, quatre cents tonnes de « nivets » dans trente mille litres de benzine, et qui sera bientôt l'unique dépôt des détritus organiques de Paris.

« Que la guerre éclate, disait Gohier, une allumette flambe ; les trente mille litres de benzine explosent ; l'usine est anéantie : et la capitale est infectée par quatre cent mille kilos de charogne, accumulés chaque jour sur la charogne des jours précédents, sans qu'il reste un moyen de s'en débarrasser.

En quelques jours, Paris demandera grâce.

Il ne manquait à la *Scheidemandel* que l'autorisation d'avoir, en un seul dépôt, les trente mille litres de benzine.

« Le gouvernement, demandait Gohier, osera-t-il la donner ? Maintenant que j'ai dit, c'est moins commode. »

C'était moins commode, en effet. Le *Matin*, désinvolte, prit la campagne à son compte et fit un beau tapage. L'autorisation ne fut pas accordée.

*Aujourd'hui, elle l'est.*

Tout vient à point... Les Allemands sont tenaces.

Ils ont laissé l'émotion s'apaiser; et, le 19 février, ils ont introduit une nouvelle demande d'autorisation, qui fit, devant le Conseil d'hygiène et de salubrité de la Seine, l'objet d'un rapport favorable de M. Léon Lindet. *Les conclusions de ce rapport ont été adoptées.*

La demande était faite par « Verdier-Dufour et Cie ». Il s'agissait, au dire de ces Messieurs, « non de la création d'une usine en plus dans la région, mais du transfert rue de la Haie-Coq n° 50, à Aubervilliers, de leur usine du 49, qui serait supprimée. »

Or, tandis que le fendoir Verdier-Dufour actuel emploie pour le travail des « nivets » trois mille litres de benzine, la future usine en emploiera vingt-cinq mille litres (1).

Sans doute, le bienveillant rapporteur prévoit les objections : d'abord les chances d'incendie. Si l'usine explose, Aubervilliers, Pantin, la Villette, la banlieue et les quartiers de l'est de Paris sont menacés par la flamme.

La distance de 50 mètres prescrite pour les dépôts de première classe est, concède M. Lindet, loin d'être atteinte, puisque les extracteurs et les appareils qui en dépendent ne seront qu'à 18 mètres d'une briqueterie à gauche, et à 15 mètres de l'usine de l'Union de la Boucherie à droite.

Mais il tourne aussitôt l'objection :

L'établissement, dit-il, doit être considéré non pas comme un dépôt, mais comme une usine.

Le bon billet ! Les 25.000 litres seront dans le fendoir, dans ses appareils et ses réservoirs ; seulement, ils ne seront pas « en dépôt », ils seront « en circulation », « en service ». C'est ça, n'est-ce pas ? qui va les rendre incombustibles !

En réalité, tout ce dont nous étions menacés se

(1) Art. 26 du Rapport Lindet : « On limitera à 25.000 litres la quantité d'hydrocarbure en circulation dans l'usine. »

réalise. Le *trust* est fait. L'enlèvement de toute la charogne parisienne dépend de la *Scheidemandel*. Elle peut, quand elle le voudra, nous empoisonner.

Dans un an, l'usine sera construite, les vingt-cinq mille litres de benzine en service. Ce puissant fendoir restera bientôt seul à engloutir toutes les saines, toutes les pourritures de l'organisme parisien.

Mais qu'alors viennent la guerre, le siège : l'usine chôme, l'égout gigantesque se ferme, et en trois jours, un million de kilos de charogne s'accumule entre nos murs, à la Villette, à Vaugirard, dans les casernes. C'est la peste. Les Parisiens se rendront, ou mourront comme des mouches.

JEAN PIOT

#### CHEMIN DE FER DE L'ÉTAT

**Coupés et omnibus automobiles et coupés et omnibus de famille à traction animale pour prendre et conduire les voyageurs à domicile dans Paris et la Banlieue.**

L'Administration des Chemins de fer de l'Etat a l'honneur de rappeler à MM. les Voyageurs qu'elle met à leur disposition des *Coupés et omnibus automobiles et des coupés et omnibus de famille à traction animale*, très confortables.

Ces voitures circulent dans Paris et la Banlieue, de jour comme de nuit, au tarif kilométrique.

Pour les courses effectuées en Banlieue, le tarif est légèrement majoré, mais il n'est perçu aucun supplément pour passage des fortifications et aucune indemnité de retour.

Les commandes sont reçues : 163 bis, avenue de Clichy (téléph. : 514-83) ; dans les gares de Paris-Saint-Lazare (téléph. : 514-96) ; Paris-Montparnasse (téléphone : 705-22) et Paris-Invalides (téléph. : 700-34). Elles doivent être faites au minimum 48 heures à l'avance pour les coupés et omnibus automobiles et au moins 12 heures à l'avance pour les coupés et omnibus de famille à traction animale.

Pour plus amples renseignements, demander le bulletin spécial déposé : A Paris : Dans les gares Saint-Lazare, Montparnasse et Invalides, Bureaux de Ville des Chemins de fer de l'Etat et principales agences de Voyages. En province : Dans les gares du Réseau de l'Etat.

*Pour tout ce qui concerne la publicité financière et commerciale, l'Œuvre décline toute responsabilité.*

## BULLETIN

La liquidation s'est, comme d'ailleurs l'on pouvait s'y attendre, passée dans d'excellentes conditions. Les nouveaux appels au crédit, peu favorisés jusqu'ici par les circonstances, ont laissé disponibles pour le marché des capitaux importants qui viennent s'y employer volontiers au moment des liquidations. En dehors de cette abondance, il y aurait une autre raison qui militerait en faveur du bon marché des reports, et c'est que les engagements à proroger sont peu nombreux et ne portent pas sur de très gros chiffres.

Donc, fin octobre, on a obtenu l'argent à 3 1/2 % au Parquet et à 4 3/4 % en coulisse, taux assez modérés pour redonner quelque stimulant aux demandes; malgré cela, le marché est aussi peu actif cette huitaine que les précédentes. Et cependant rien de précis ne s'est produit au dehors qui puisse réellement justifier l'attitude expectante que les capitalistes, et même un certain nombre de spéculateurs continuent à garder depuis de si longs mois.

Toutefois, il a été question d'un ultimatum qui aurait été ou serait à la veille d'être envoyé par plusieurs puissances, à la Grèce d'avoir à évacuer les territoires occupés par ses troupes en Albanie. On a dit également que la Grèce susciterait toutes sortes d'obstacles à la commission de délimitation; un mois après l'achèvement des travaux de celle-ci, la conférence de Londres a décidé qu'elle devrait, en effet, se retirer des points attribués aux Albanais, c'est ce qui expliquerait ces obstacles. Par contre, la Serbie témoignerait de sa bonne volonté à faciliter le rôle des puissances en Albanie, d'où elle s'est retirée après l'ultimatum de l'Autriche-Hongrie, mais en demandant aux grandes puissances d'assurer la paix sur sa frontière albanaise. D'autre part, le nouveau Cabinet espagnol paraît soulever contre lui l'opposition de tous les partis avancés. En ce qui touche la politique extérieure, elle sera, vis-à-vis de la France, ce qu'elle était sous le précédent ministère.

Ces diverses nouvelles, plus ou moins grossies, suf-

fisent à troubler le public déjà énervé par les lenteurs des négociations se poursuivant dans les Balkans, et telle est la principale cause du marasme persistant où végétent les affaires.

On signale quelque lourdeur du marché anglais, malgré une importante augmentation des réserves d'or de la Banque d'Angleterre, qui permet de ne point redouter, tout au moins immédiatement, une tension monétaire plus accentuée.

Le marché américain témoigne parfois d'une orientation plus soutenue, mais ce sont jusqu'ici des vélétés sans lendemain. A la vérité, s'il faut en croire les informations parvenues en dernier lieu, les nouvelles optimistes fournies au sujet de la situation industrielle aux Etats-Unis auraient été fort exagérées. Ainsi le Steel Trust ne travaille qu'à 80 % de sa capacité de producteur et les prix des produits de l'acier ont dû être abaissés : ce ne sont pas là des indices d'une bien grande activité industrielle!

Notre Fonds national est redevenu hésitant, en dépit des achats assez importants faits pour le compte des caisses publiques; en dépit des précisions plus rassurantes pour les rentiers données tout récemment sur les projets financiers du gouvernement.

## Communiqués.

### Omnibus de Paris.

Par suite de l'émission à 600 francs de 40.000 actions nouvelles de 500 francs de la Compagnie Générale des Omnibus de Paris, dont la souscription, ouverte d'ici au 8 novembre prochain, est réservée de préférence aux actionnaires, à raison de 1 action nouvelle pour 4 anciennes, à titre irréductible.

La Chambre syndicale a décidé que jusqu'au 31 octobre inclus, les actions de capital et les actions de jouissance de ladite société se négociaient respectivement, au comptant, sous deux rubriques distinctes, affectées :

L'une, aux actions estampillées du droit à la souscription;

Et l'autre, aux actions non estampillées.

A terme, en liquidation du 31 octobre, les livraisons se sont faites exclusivement en titres non estampillés.

En liquidation du 15 novembre, les négociations auront lieu en actions estampillées.

## PETITE POSTE

Cinquante centimes la demi-ligne. Payable par mandat-poste.  
Nos abonnés ont droit à l'insertion gratuite de 10 demi-lignes.

La PETITE POSTE se charge de faire parvenir les lettres d'un correspondant à l'autre pourvu que les réponses à réexpédier soient accompagnées d'une enveloppe affranchie.

Vous pouvez estimer que, chaque semaine, les insertions passent sous les yeux d'une élite de 100.000 lecteurs.

Répondre à T. Leroi à l'Œuvre, qui transmet les lettres.

### Recherche de Documents Historiques

Une personne travaillant habituellement à la Bibliothèque Nationale dans les fonds réservés et dans les grandes bibliothèques se charge de recherches de documents.

### CONVALESCENCE

Dame veuve recevrait une ou plusieurs personnes de bonne compagnie en son château de Normandie (pr. ligne de Dieppe). Confort, téléphone au château, pays très sain, parc ombragé. 450 francs par personne et par mois. Arrangement pour famille.

### PIANO

Bechstein (2m. 21 x 1m. 50) piano à queue de concert, décoré à Paris en marquerie riche et bronze ciselé. A vendre, non pas au prix du piano qui est gratuit, mais pour ce que sa décoration a coûté.

### MEUBLES

Très beau tapis Louis XIV en savonnerie moderne, semblable à un tapis du mobilier du Musée du Louvre, avec des noirs, jaunes, roses sur fond blanc pour blanc pour bureau ou salon de grande réception. 2.200 fr. au lieu de 10.000 fr.

### MES VINS : Un abonné de l'Œuvre offre ses crus :

Bourriche: 20 fr. — 2 Chablis supérieur 1906, 2 Chablis Clos 1906 ou 1911, 2 Pommard « Les Rugiens » 1908 ou Clos Saint-Jacques 1908.  
Bourriche: 35 fr. — 4 Chablis Première 1906, 2 Chablis Clos 1906 ou 1911, 2 Clos Saint-Jacques 1908, 2 Pommard « Les Rugiens » 1908, 2 Côte de Nuits 1908.  
Ecrire à Laporte, Laroche (Yonne).

### AUTOMOBILES

**PEUGEOT 12 HP** convenant parfaitement pour service de ville. Conduite intérieure. Également une carrosserie de tourisme, double phaéton, comme rechange. En bon état. Livrable de suite.

**DE DION-BOUTON 30 HP.** — Châssis d'occasion, en gris, pour 3.500 fr. Le prix actuel au catalogue est de 13.000 fr. Convient pour double phaéton à la campagne ou pour limousine.

### PETIT HOTEL

On cherche dans Paris, petit hôtel d'au moins 3 chambres, salon, etc. pour habitation bourgeoise. Traiterait directement. Ecrire prix.

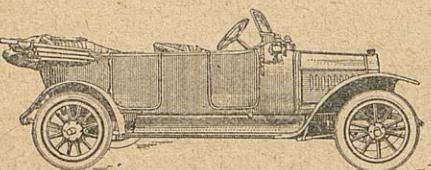
**La question de l'habitation à 500 ou 600 francs par an dans Paris.** — Dans maison élégante, 3 appartements à l'étage, escalier luxueux, grande salle à manger, cuisine, chambre à coucher et même salle de bain, pour 5 ou 600 francs par an, à bail. Cet immeuble rapporte tout de même 10 à 12 pour cent. Il a été conçu comme un modèle du genre et sera prochainement à vendre.

S'adresser à M. Gaston Laurent, architecte, 27, rue Vaneau, le lundi de 9 à 11 h

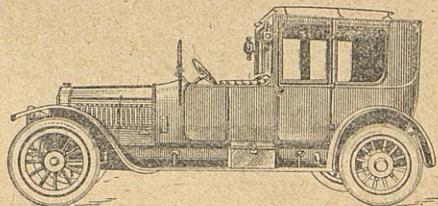
NOUVEAUX  
MODÈLES **1914**

*De Dion  
Bouton*

Les plus parfaits modèles  
de Ville et de Tourisme



Torpedo sur châssis 7/10 HP 4 cyl.



Coupé-Limousine sur châssis 20/30 HP.  
8 cylindres

Catalogue sur demande



Usines à Puteaux

# LOUVRE

# FOURRURES



TOUT PLUS ÉLÉGANT  
ET MEILLEUR MARCHÉ  
QUE PARTOUT AILLEURS

#### ON NOUS ECRIT :

Des voiturettes de 4000 francs environ, autres que la Bébé Peugeot mettent le prix de revient du kilomètre à :

**UN SOU**

#### NOUS RÉPONDONS :

C'est à voir, mais elles ne peuvent, en tous cas, vous donner pour cette somme que :

**LE KILOMÈTRE LENT**

Elles deviennent excessivement coûteuses dès que vous les poussez, et vous y êtes naturellement conduit, parce qu'elles ne sont pour vous la source d'aucun plaisir et ne vous aident que peu dans vos affaires.

**NOTRE BÉBÉ PEUGEOT**

4 Cylindres, 3 Vitesses

vous procure, au même prix de :

**UN SOU LE KILOMÈTRE RAPIDE**

La possession d'une Voiturette Bébé Peugeot sera donc pour vous une source continue de plaisirs. Si vous êtes dans les affaires, elle accroîtra considérablement votre rayon d'action. Avec elle vous ferez bien ce que les grosses voitures permettent de bien faire : Le Grand Tourisme.

**PEUGEOT — BEAULIEU — DOUBS**

**Au Petit Saint-Thomas**

**Facilités  
de paiement**

*Le Gérant : GARDANNE.*

Imprimerie spéciale de l'*Œuvre*, 15, rue de l'Abbé Grégoire, Paris.

**PUBLICITÉ GRATUITE :**

---

**La bicyclette tricolore**

**La "Française-Diamant"**

**est bien de**

**Fabrication Française**

---

**L'ŒUVRE**

---